



# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE COMITE DEPARTEMENTAL de TIR à L'ARC

**Samedi 30 Janvier 2021**

**Salle Polyvalente – Rue Marescot – 41800 Montoire**

Début de la séance : 14h00

(Geste barrières respectés suite préconisations gouvernementales en vigueur à ce jour).

## **Clubs présents :**

BLOIS ADA - CHOUZY SUR CISSE - CONTRES AC - MONTOIRE - ROMORANTIN - SALBRIS - SELLES SUR CHER - VENDÔME – VINEUIL.

**Clubs absents excusés :** DROUE - LAMOTTE BEUVRON.

**Invité :** Mr Arnaud TAFILET, maire de Montoire sur le Loir.

## **Ordre du jour :**

- ❖ Rapport moral de la Présidente.
- ❖ Bilan financier (fait par vote électronique le 29 janvier 2021).
- ❖ Election des délégués(es) à l'A.G. FFTA du 20 mars 2021 (fait par vote électronique le 29 janvier 2021).
- ❖ Budget prévisionnel (fait par vote électronique le 29 janvier 2021).
- ❖ Election des délégués(es) du Comité Départemental à l'Assemblée Générale de la F.F.T.A. du 20 Mars 2021 (fait par vote électronique le 29 janvier 2021).
- ❖ Calendrier saison 2021/2022.
- ❖ Questions diverses.

La présidente, madame Danièle PAGE, ouvre la séance en remerciant la présence de tous les clubs pour cette Assemblée Générale. Elle remercie monsieur Arnaud TAFILET, pour sa présence et la mise à disposition de la salle des fêtes, avec une organisation un peu particulière due à la Covid-19.

La présidente demande aux participants s'ils souhaitent qu'elle lise le rapport moral, celui-ci ayant été adressé auparavant par mail.

La réponse est NON pour essayer de rester dans l'horaire imparti fonction du trajet chacun.

## **1/ RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE**

### **SAISON 2020**

Que dire de cette saison que vous ne saviez déjà. Saison difficile pour nos structures, perte de licences, pertes financières, dues à la suspension des entraînements, annulation des compétitions dont vous présidents et encadrants n'êtes nullement responsables.

Le Comité Départemental est composé de 11 Clubs qui regroupent 450 licenciés dont 152 femmes, soit 34% et 298 hommes.

Au **31 août 2020**, il y a une augmentation de licences par rapport à 2019 (396) soit 54 licences de plus (dont 3 femmes et 51 hommes).

Au **31 décembre 2020**, le Loir et Cher comptent 298 licences soit une baisse de 65%, due à la pandémie actuelle. Ne baissons pas les bras, ceci n'est que temporaire.

Les compétitions prévues entre le 1er Octobre 2019 et 28 Février 2020 ont pu se dérouler normalement ainsi que le concours « Spécial Jeunes de Vendôme, mais les compétitions extérieures ont été annulées.

Après une reprise en septembre 2020, les entraînements pour tous ont été stoppés au 16 Novembre 2020. Ils ont repris pour les jeunes au 15 décembre 2020, souhaitons une reprise pour tous le 20 Janvier 2021.

Pour nos archers confirmés seul le concours de Selles sur Cher a pu se dérouler les 26/27 Octobre 2020.

Le Comité attend de connaître les nouvelles règles sanitaires et les consignes préfectorales qui seront mises en vigueur après le 7 Janvier 2021 pour relancer les compétitions.

Le comité ayant le souhait que vos licenciés puissent se retrouver rapidement a déjà programmé 2 dates de compétitions :

- 6 et 7 Février 2021 à Romorantin (1 « Spécial Jeunes » et 2 départs sélectifs), les détails de cette compétition vous seront communiqués dès que possible.

- 13 et 14 Mars 2021 pour le Championnat Départemental (le lieu et détail de la compétition vous seront communiqués dès que possible en fonction des dispositions sanitaires).

Ces deux compétitions compteront pour le classement national.

La F.F.T.A. a annoncé le 13 Décembre 2020 l'annulation du championnat de France salle, et propose l'organisation du « Challenge National » à 18 m et demandé aux départements de trouver un club souhaitant accueillir cette compétition (pas de changement de date possible).

L'Olympiade 2016/2020 a vu un certain nombre de nos jeunes participer à divers Championnats de France quelle que soit la discipline, la catégorie. Nous les félicitons et les remercions d'avoir porté les couleurs de notre département sur les podiums.

Le département a également participé au tournoi des mixtes avec une 1ère place pour un binôme de Vineuil Tir à l'Arc.

J'adresse les félicitations et remerciements à :

- L'ensemble du Comité Directeur, aux archers qui ont participé et représentés le Loir et Cher aux diverses compétitions départementales, régionales et nationales, quelque soit la discipline pratiquée.

- Aux présidents et entraîneurs qui ont continués à faire vivre leurs clubs dans cette situation particulièrement difficile.

Pendant cette Olympiade le Comité a :

- soutenu par une aide financière nos jeunes pour leur participation aux différents Championnats de France.
- soutenu par une aide financière les clubs qui ont engagé les équipes jeunes lors des DR.
- soutenu par une aide financière les archers concourants au 1er Tournoi des Mixtes.
- soutenu par une aide financière les jeunes participants au CPS qui ont engagés des frais de déplacements hors de leur club et agglomération.
- pris en charge les frais de transport et d'hébergement de la formation des arbitres référents du département.
- pris en charge une part financière importante pour le renouvellement des tenues d'arbitres.
- pris en charge les engagements et récompenses des compétitions « Spécial Jeunes ».

Merci à vous tous de m'avoir fait confiance durant cette olympiade et vous souhaite à toutes et tous la réalisation de vos projets personnels et sportifs pour cette saison 2021.

Pour cette Olympiade 2020/2024, merci à vous de m'avoir renouvelé votre confiance et également aux membres du Comité Directeur, qui me confie pour les 4 années venir, la présidence du Département.

Merci à toutes et tous de m'avoir écoutée.

**Danièle PAGE**

**2/ Précision sur le déroulement des votes** concernant les deux bilans financiers et l'élection du ou des délégué(s) du Comité Départemental à l'Assemblée Générale de la F. F.T.A du 20 Mars 2021.

- le temps étant limité pour le déroulement de l'A.G. des clubs du Loir et Cher, le vote par voie électronique a été privilégié. Ce qui va permettre de respecter l'horaire du couvre-feu à 18h mis en place par les mesures gouvernementales générales nécessaires face à la COVID-19.
- la société BALOTILO (Site gestionnaire des élections) était en charge de collecter les votes le 29 janvier 2021, entre 10h00 et 20h00, ainsi que du dépouillement du scrutin. Les résultats sont connus à 20h05.
- le processus de vote n'a été perturbé par aucun événement.

### **3/ Bilans financiers: Daniel DESPRES**

#### A/ Bilan financier

- Bilan financier de la saison (déjà envoyé par mail pour le vote).
- pas de question de l'assemblée présente.
- vote assuré par le site BALOTILO, du BILAN FINANCIER par voie électronique le 29.01.2021.

Le « oui » l'emporte à 94% sur le « ne se prononce pas » (6%).

Nombres de voix :

Oui : 34

Non : 0

Ne se prononce pas : 3

- les comptes de la saison 2020 sont adoptés.

#### B/ Budget prévisionnel

- Budget prévisionnel pour la nouvelle saison (déjà envoyé par mail pour le vote).
- pas de question de l'assemblée présente.
- vote assuré par le site BALOTILO, du BILAN FINANCIER PREVISIONNEL par voie électronique le 29.01.2021. Le « oui » l'emporte à 94% sur le « non » (6%).

Nombres de voix :

Oui : 34

Non : 3

Ne se prononce pas : 0

- les comptes prévisionnels de la saison 2021 sont adoptés.

- il ressort que les comptes sont sains et qu'il sera toujours possible d'apporter une aide financière spécifique pour divers postes (jeunes, championnats...)

- la trésorerie permet au comité directeur de décider d'une aide financière exceptionnelle sur la saison **2021-2022**. Celle-ci sera **UNIQUEMENT** sur la licence en **RENOUVELLEMENT**. Un fichier sera établi au 31.12.2021 et un chèque global sera distribué au club. Le comité directeur communiquera ultérieurement pour la distribution de ce dernier.

### **4/ VOTE des DÉLÉGUÉS à l'A.G. de la F.F.T.A.**

Liste des candidats à l'élection de délégué du Comité Départemental à l'Assemblée Générale de la F.F.T.A. du 20 Mars 2021 : (liste envoyée par mail pour le vote)

\* CINDY HAMON

\* JEROME CHARTRIN

- vote assuré par le site BALOTILO, par voie électronique le 29.01.2021.

- Participation : 100% (11 votes exprimés) Nombres de voix : 37

#### **Résultats :**

\* CHARTRIN JEROME 36

\* HAMON CINDY 23

## **5/ CALENDRIER CONCOURS SAISON 2021-2022**

- pas de changement pour les concours inscrits à ce jour.
- le Championnat départemental 2022 reste acquis à Montoire sur le Loir.
- il est rappelé qu'en cas d'annulation d'un concours par un club : il faut IMPERATIVEMENT annuler à la F.F.T.A. pour le remboursement. L'annulation auprès du comité régional ne suffit pas.
- l'inscription des concours pour la saison 2021-2022 n'est pas ouverte sur l'intranet.
- petit aparté : le championnat de France salle 2022 se déroulera à Cholet.

## **6/ RAPPORT DES COMMISSIONS**

### **Commission cible 2020 : Jérôme CHARTRIN**

L'année 2020 se résume à l'organisation de 11 compétitions salle dont le comité départemental tient à remercier les clubs organisateurs de :

Selles sur Cher, Lamotte Beuvron, Chouzy sur Cisse, Contres, Vineuil, Salbris, Romorantin, Droué et Montoire.

Le championnat départemental a eu lieu à Romorantin.

Au championnat de France à Vittel, 4 jeunes Archers ont représenté le Loir et Cher :

Arc Classique :

\* Adan BECCA VIN, benjamin de Selles sur Cher, 27<sup>ème</sup>.

\* Tifenn JAMET, cadette de Romorantin, 17<sup>ème</sup>.

\* Benjamin DUCHESNE, junior de Vineuil, 2<sup>ème</sup>.

Arc à Poulies :

\*Noéline KAULT, cadette de Chouzy sur Cisse, 3<sup>ème</sup>.

Les 4 compétitions extérieures prévues ont été annulées suite aux restrictions sanitaires :

- tournoi des mixtes, DID et TAE.

**Devant l'incertitude de pouvoir reprendre pleinement une activité sportive en salle et sur le fait de ne pouvoir sélectionner équitablement les archers, le comité directeur de la FFTA a pris la décision d'annuler les Championnats de France Salle 2021.**

Néanmoins, la volonté était de proposer une alternative aux licenciés qui devraient reprendre progressivement les entraînements à partir de fin janvier, si la situation le permet.

Ainsi, **les élus fédéraux ont validé à l'unanimité la possibilité d'organiser un Challenge National à 18 mètres le week-end des 6 et 7 mars 2021**, qui permettra à un maximum d'archers de participer à une compétition à 18m, en salle ou en extérieur, à proximité de leur lieu d'habitation.

- Ces compétitions seront ouvertes aux licenciés (licence compétition) et identifiée comme une fête du tir à l'arc donnant lieu à un classement par catégorie d'âge sur tout le territoire.

Le classement sera établi pour les catégories d'âges et d'armes reconnues au classement national de la discipline, soit 30 catégories. Les compétitions seront organisées selon le règlement officiel d'une compétition sélective.

Les archers pourront prendre part à des épreuves organisées dans un département différent de celui de leur club d'appartenance.

Le prix d'inscription ne pourra excéder 8 Euros par départ à régler aux organisateurs. Aucune redevance au calendrier ne sera prélevée par la FFTA.

**En cas de participation à plusieurs départs, le score le plus bas réalisé par un archer sera retenu pour le classement, ceci afin de favoriser la participation la plus nombreuse possible et éviter le "surbooking".**

### **Les Comités Départementaux sollicités pour mettre en place le Challenge National à 18m**

Les responsables départementaux ont d'ores et déjà été sollicités pour rechercher un ou plusieurs lieux en salle ou en extérieur pour organiser des compétitions le week-end du 06 et 07 mars 2021.

Ces compétitions seront inscrites au calendrier et identifiées.

Les candidatures sont à transmettre aux comités régionaux qui centraliseront et ainsi auront une visibilité pour la nomination des arbitres. Elles seront ensuite transmises au service calendrier.

Le championnat départemental devrait avoir lieu à Vineuil les 13 et 14 Mars en remplacement de la date du 23 et 24 Janvier à Montoire, la reprise pour les adultes devant redémarrer à partir du 20 Janvier 2021.

Les CPS sont prévus le 03 février 2021 en extérieur.

Les TNJ prévus en avril se dérouleront pour la 1<sup>ère</sup> manche à Sarcelles, la 2<sup>ème</sup> manche en Poitou-Charentes et la 3<sup>ème</sup> manche dans le sud. En attente de confirmation de la F.F.T.A.

## **7/ Commission Formation: Jérôme CHARTRIN**

- la formation d'entraîneur fédéral se déroule sur 24 mois.
- des informations sont disponibles sur : [www.tiralarc-centrevaldeloire.fr](http://www.tiralarc-centrevaldeloire.fr) - les commissions - formations - entraîneurs - Plaquette de formation Entraîneur 1 à télécharger.

## **8/ Label : Jérôme CHARTRIN**

- le label (espoir – ambition – excellence et élite) est une reconnaissance de la F.F.T.A. pour les efforts de structuration, progression et évolution d'un club. Ce label permet de mettre aussi en valeur la commune qui souvent subventionne le club.
- le dossier est pratiquement pré-rempli mais tous les onglets doivent être renseignés. S'il y a un oubli la demande est refusée.
- le **conseil d'administration** et le **bureau exécutif** doivent impérativement être notés.
- Il est possible de faire une simulation pour se rendre compte de son statut.
- beaucoup de club constatent que les paliers sont élevés alors que ceux-ci s'investissent de la même façon.

## **9/Commission Arbitre : Christian PAGE**

Le département compte 11 Arbitres et 3 stagiaires.

Concernant l'arbitrage de la saison 2020 il y a peu de choses à dire.

Du fait de la suppression des compétitions à partir du 16 Mars 2020, il n'y a eu que de l'arbitrage salle, pour cette saison.

L'examen d'arbitre prévu en avril a été supprimé et reporté au mois de Novembre 2020.

Sur les trois stagiaires présentés :

- un pourra se représenter dans sa discipline puisqu'il a obtenu précédemment le tronc commun.
- deux devront refaire tout l'examen.
- journée annuelle de formation continue des arbitres, était programmée soit :
- le dimanche 11 octobre 2020 : session assurée pour une partie des arbitres qui a permis de valider la carte d'arbitre.
- le samedi 21 novembre 2020 : session supprimée pour cause fermeture des salles due à la Covid-19. Les arbitres concernés peuvent participer aux arbitrages (exceptionnellement, la validité des cartes est reportée jusqu'au 30 mars 2021).
- dès que la situation le permettra, ces arbitres devront participer aux formations qui seront reprogrammées dès que possible. Ils en seront informés.
- il y a une demande de stage arbitre de monsieur Sylvain MONTEL, tireur du club de Montoire, je lui souhaite de pouvoir débiter sa formation le plus rapidement possible dès que les concours extérieurs pourront être organisés.

- les demandes pour entrer en formation doivent obligatoirement être déposées auprès du PCDA, Christian PAGE : [page.christian@neuf.fr](mailto:page.christian@neuf.fr)

- Jérôme Chartrin a obtenu la nouvelle option RUN-ARCHERIE, lors d'une formation pour cette nouvelle discipline.

- Il y a eu des modifications au manuel de l'arbitre au mois de juillet 2020. Depuis la page 2, des raccourcis sont utilisables pour consulter les articles modifiés des règlements généraux et règlement sportifs.

- beaucoup d'informations sont disponibles sur le site <https://www.ffta.fr> - VIE SPORTIVE - L'ARBITRAGE.

- tous les arbitres sont conviés pour le championnat départemental, ce qui permet de se retrouver à peu près tous.

## **10/ Commission Jeunes : Claudine BORGET**

- 197 jeunes de poussins à juniors : 67 F et 130 H dont 45 poussins (12H-33F) contre 149 l'an dernier. Cela fait 34% de femmes, 66% d'hommes et 22% de poussins.

### **PARTICIPATIONS**

Pour cette saison 8 concours ont été organisés :

- Lamotte 26 archers.
- Chouzy 37 archers.
- Vineuil 44 archers.
- Salbris 27 archers.
- Romorantin 35 archers.

Du fait de la Covid19, suppression des compétitions à partir du 16 Mars 2020 :

- Vendôme
- Selles sur Cher
- Vineuil

- 72 jeunes ont participé à ces concours : 20 poussins 52 jeunes soit 37% de participants.
- il ressort un total de 172 participations en tout sur 5 concours: soit une moyenne de 34.4 par archer par concours.

## **ASSIDUITE**

- 4 jeunes et 1 poussin ont fait 5 concours.
- 5 jeunes et 3 poussins ont fait 4 concours.
- 10 jeunes et 3 poussins ont fait 3 concours.
- 16 jeunes et 9 poussins ont fait 2 concours.
- 18 jeunes et 4 poussins ont fait 1 concours.

- ce qui fait :
  - 7% ayant fait au moins 5 concours.
  - 36% ayant fait au moins 3 concours et participent au classement annuel.
  - 64% ont fait moins de 3 concours.

C'est beaucoup moins fidèle que l'an dernier (62% de participants au classement). Les proportions se sont inversées.

## **SAISON PROCHAINE 2020-2021**

- Etant donné la pandémie de la Covid-19, la saison des concours jeunes n'a pas repris en novembre 2020 comme habituellement.
- Pour le moment les concours de Romorantin le 6 février et de Vendôme le 20 mars sont envisagés mais n'auront lieu que si la situation sanitaire le permet.

## **CONCLUSION**

Je ne vais pas épiloguer sur cette saison que j'aimerai pouvoir oublier.

Peu ou pas de compétitions, peu ou pas d'entraînements, mais les enfants étaient là.

Je pense que comme les adultes ils ne se sont pas fait plaisir, mais on les reverra la saison prochaine.

Et comme on n'aura plus de masques, on verra le sourire des archers !

Je vous souhaite une très bonne année 2021.

.

## **11/ ACTIVITES DES CLUBS**

- celles-ci n'ont pas été évoquées oralement afin que chacun puissent respecter l'horaire du couvre-feu pour le retour. Le bilan des activités a été pris sur les comptes-rendus des A.G. que chaque club a fourni au secrétariat.



**\* BLOIS ADA**

- 49 licenciés (dont 18 jeunes).

**- Organisations 2019-2020**

- Aucune organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

**- Participations 2019-2020**

- Enzo est second sur le classement poussin du département.

- Maud est première sur le classement jeune du département.

- Formation Assistant Entraîneur validée en Octobre 2020 pour Katin SIMONIN & Laurent CARROIS.

- Aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

**\* CHOUZY SUR CISSE**

- 48 licenciés comprenant 24 jeunes.

**- Organisations 2019-2020**

- d'un concours spécial jeune en novembre.

- d'un concours sélectif en salle en novembre.

- aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

**- Participations 2019-2020**

- Noéline KAULT termine 3ème au championnat de France.

- aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid -19.

**\* CONTRES A.C.**

- 10 licenciés comprenant 7 adultes et 3 jeunes.

**- Organisations 2019-2020**

- d'un concours sélectif en salle en novembre.

- aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

**- Participations 2019-2020**

- le club a un bilan sportif très satisfaisant, toutes catégories confondues et dans toutes les disciplines, malgré le peu de compétitions pour cette saison.

- aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

**\* DROUE**

- 14 licenciés comprenant 7 hommes 4 féminines 3 jeunes.

Le club est dans l'impossibilité de faire son Assemblée Générale par visioconférence ou en présentiel. Celle-ci est reportée et de ce fait aucune synthèse n'est réalisable faute de compte-rendu.

## \* LAMOTTE BEUVRON

- 52 licenciés

### - Organisations 2019-2020

- D'un concours sélectif en salle en novembre.
- aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

### - Participation 2019-2020

- aucune participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

## \* MONTOIRE

- 31 licenciés comprenant 21 hommes et 10 féminines (dont 7 jeunes). Effectif relativement stable par rapport à l'année précédente (baisse de 3 %).

- nouveauté : obtention d'un 3ème créneau horaire pour les entraînements.
- création de la page Facebook du club en octobre 2019.

### - Organisations 2019-2020

- d'un concours sélectif en salle en janvier 2020.
- plusieurs passages de flèches.
- initiation au tir à l'arc des rugbyman des clubs de Chartres et Blois le dimanche 30 août 2020.
- aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

### - Participations 2019-2020

- forum des Associations le 07 septembre 2019.
- aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

## \* ROMORANTIN

- 41 licenciés comprenant 12 femmes, 29 hommes dont 12 jeunes. Légère augmentation.

### - Organisations 2019-2020

- d'un concours sélectif salle en décembre.
- d'un concours salle championnat départemental en janvier 2020.
- aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

### - Participations 2019-2020

- au championnat départemental salle avec des médailles ; 1 en argent, 1 en bronze.
- au championnat de France salle pour Tifenn JAMET qui termine 17<sup>ème</sup>.
- aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

## \* SALBRIS

- 22 licenciés (dont 6 jeunes et 2 poussins).

### - Organisations 2019-2020

- d'un concours sélectif en salle en décembre avec 35 inscrits.
- aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

### - Participations 2019-2020

- 9 podiums en individuel sont venus récompenser 8 archers.
- aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

## \* SELLES/CHER

- 38 licenciés comprenant 5 poussins, 15 jeunes et 18 adultes.
- 8 compétiteurs adultes et 5 jeunes représentent régulièrement Selles sur Cher aux divers championnats : régional, départemental et national.
- les archers comptabilisent 62 podiums toutes catégories confondues, dont au :
  - \* championnat départemental : 2 médailles d'or et 4 médailles d'argent,
  - \* championnat régional : 1 médaille d'or pour Adan, en benjamin et 1 médaille de bronze pour Chloé en minime.
  - \* championnat de France : Adan termine 27<sup>ème</sup>.
- par ailleurs, les jeunes sont 3<sup>ème</sup> au classement du loir et cher pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

### - Organisations 2019-2020

- Saint Sébastien en janvier.
- d'un concours sélectif en salle en octobre.
- aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

### - Participations 2019-2020

- formation Assistant Entraîneur validée en Octobre 2020 pour Flavie LARCHET.
- aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid 19.

## \* VENDÔME

- 26 licenciés comprenant 8 féminines et 18 hommes dont 2 jeunes.

### - Organisations 2019-2020

- d'un concours sélectif en novembre 2019 : 40 archers, dans de bonnes conditions.
- aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

### - Participations 2019-2020

- à la fête du Chausson aux pommes à St Calais,
- à la fête du sport à Fossé
- aux virades contre la mucoviscidose à Villiers.
- en janvier 2020 Mathieu JURION est champion départemental.
- aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

## \* VINEUIL

- 119 licenciés comprenant 85 hommes et 34 femmes, record pour le club, répartis comme suit :
  - \* 19 séniors 1 + 22 séniors 2 + 15 séniors 3
  - \* 14 poussins + 12 benjamins + 12 minimes + 16 cadets + 9 juniors

### - Organisations 2019-2020

- d'un concours spécial jeune en salle en novembre.
- d'un concours sélectif salle en novembre.
- aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

### - Participations 2019-2020

- au championnat départemental salle avec encore beaucoup de médailles ; 12 en or, 9 en argent, 5 en bronze.
- 8 archers ont participé au championnat régional salle à LE BLANC.
- au championnat de France salle avec une médaille d'argent pour Benjamin DUCHESNE,

- à l'animation pour l'école d'ingénieurs (INSA), premier et dernier trimestre.
- à l'animation de plusieurs journées sur l'année au centre aéré de ST GERVAIS, de VINEUIL et de MAROLLES.
- prestations estivales sur 2 mois au camping de BRACIEUX.
- au forum des associations à VINEUIL.
- aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.
- d'autre part, Franck GRANIT et Thierry TORTAY participent à la formation pour le diplôme d'entraîneur. Leur formation est très compliquée à cause de la Covid 19.
- le club a un nouvel aide-entraîneur : Kevin LAURENCEAU.
- le projet de terrain extérieur avance bien et le club peut annoncer que les travaux vont commencer en 2021.

## **12/ QUESTIONS DIVERSES**

- aucune question reçue par mail.
- questions posées pendant le déroulement de l'assemblée :
  - a) précision sur la question récurrente des 2€ prélevés par la FFTA. : l'organisation des grands championnats est reportée mais toujours maintenue.
  - b) précision sur le vote électronique : il faut attendre les informations de la F.F.T.A. pour inclure ce mode de scrutin dans les statuts.
  - c) un appel à candidature est lancé pour l'organisation de l'Assemblée Générale en 2022. Blois ADA se propose.
  - d) il est rappelé que la notice explicative, version papier pour les prises de licences, sont envoyés vers début aout à chaque club. Ces documents sont toutefois disponibles sur l'intranet.

- profitant de la présence de Mr Arnaud TAFILET, maire de Montoire, Mr HUTINET Marc, président du club des Archers Montoiriens, remet la médaille du bénévole attribuée sur demande du club à la F.F.T.A., à Mr Dominique PASQUIER.

- les médailles de BRONZE pour Mr Marc HUTINET et Mme Annick VASSEUR, attribuées par la F.F.T.A. seront remises ultérieurement pour cause de la COVID-19. Les médailles de la F.F.T.A. sont remises en main propre.

- d'autres médailles attribuées par la F.F.T.A., demandées par le Comité Régional :
  - médaille de BRONZE entraîneur : Jérôme CHARTRIN.
  - par passage échelon supérieur, médaille d'OR dirigeant : Danièle PAGE.

- le trésorier distribue les chèques d'aide au défraiement des divers championnats aux responsables de club présents pour les jeunes archers suivants : Noéline KAULT, Tifenn JAMET, Benjamin DUCHESNE et Adan BECCAVIN.

Comme les autres années, il est rappelé que les bénéficiaires peuvent indiquer la bonne réception de ce chèque au comité départemental.

- le tirage au sort des 10 archers sur 34 ayant participé au Challenge « FFTAVOSARCS » a désigné :
 

- Mr BOUCHENTOUF Eric	- Mr MADIÈRE Yvon
- Mlle LARCHET Flavie	- Mr GOUPY Cédric
- Mme BRUNET Virginie	- Mme JAMET Stéphanie
- Mr LACH Philippe	- Mme NIKITINA Irina
- Mr BOULAY Denis	- Mme BOURGEOIS Martine

-Pour rappel : composition du bureau du Comité élu le 07 novembre 2020 (vote BALOTILO) :

- ❖ **Présidence** : Danièle PAGE
- ❖ **Trésorier** : Daniel DESPRES
- ❖ **Secrétaire** : Patricia GOUINEAU-COLLE
- ❖ **Secrétaire adjoint** : Jacques GOUINEAU
- ❖ **Responsables commissions** :
- ❖ **Jeunes** : Claudine BORGET, et Cécile POULARD
- ❖ **Cible** : Jérôme CHARTRIN
- ❖ **Formation** : HAMON Cindy
- ❖ **Site internet du comité** : Freddy LARCHET
- ❖ **Arbitre départemental** : Christian PAGE
- ❖ **Sportive** : Eric POULARD

- La présidente Danièle PAGE conclut cette A.G. **2019-2020** en remerciant encore tous les présents en ce contexte difficile.

- Le Comité Directeur regrette de ne pouvoir partager le verre de l'amitié, suite aux conditions sanitaires en vigueur.

- Fin de séance : 15h50.

La présidente

Danièle PAGE



La secrétaire

Patricia GOUINEAU-COLLE

